



Nîmes, le vendredi 28 juin 2019

Vigilance météorologique **CANICULE rouge (niveau 4)** concernant le département du Gard

La préfecture du Gard appelle au maintien de la plus extrême vigilance à l'occasion de l'épisode de chaleurs extrêmes actuellement sur le Gard

Le département du Gard restera au niveau 4 rouge de vigilance météorologique CANICULE a minima jusqu'à samedi 29 juin 6 heures du matin.

S'il est prévu une baisse des températures de 3 à 4° pour la journée de samedi celles-ci resteront très élevées ainsi que les jours suivants créant un phénomène d'**accumulation et de fatigue pour l'organisme**. Les températures pour la nuit prochaine seront très importantes, comprises entre 21°C et 26°C.

Si les personnes vulnérables sont les plus exposées, ce phénomène n'en reste pas moins dangereux pour **l'ensemble de la population**.

Il convient donc que chacun adopte une attitude adaptée, d'autant que l'épisode de pollution de l'air va se poursuivre.

Ce week-end sera aussi l'occasion de grands déplacements à l'occasion des vacances d'été, ce qui pourraient entraîner des difficultés de circulation.

Par conséquent, M. le Préfet a décidé dans le cadre des mesures du plan départemental de gestion du risque canicule de prendre les mesures suivantes :

- maintien de l'abaissement des vitesses sur l'ensemble du réseau autoroutier et routier du Gard de 20 km/h,
- incitation à reporter les déplacements non indispensables
- les personnes devant effectuer un voyage doivent disposer d'éléments minimum d'autonomie en cas de blocage (boissons, nourriture, brumisateur...)
- annulation et report des kermesses, épreuves sportives qui ne peuvent se tenir dans un lieu climatisé
- renforcement de la garde ambulancière et mobilisation de la Croix rouge française pour augmenter le maraudes du samu social
- mise en place de dispositifs de distribution d'eau par les exploitants autoroutiers et la SNCF dans les trains et gares
- pour des raisons de bien être animal, report des courses taurines si la température est supérieure à 35°C
- mobilisation possible de 50 places supplémentaire en hébergement d'urgence
- les maires ont pris des mesures d'extension des heures d'ouverture des piscines municipales et ouverts des lieux d'accueil tempérés pour les personnes qui le souhaitent
- attention aux feux de forêt, notamment avec les mégots de cigarettes

Le préfet du Gard engage chacun à être très vigilant et à respecter les consignes de sécurité en évitant de sortir et de s'exposer à l'extérieur durant cette période.

Contacts presse :
Préfet du Gard

Natacha MOLOT
04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81



Prefet du
Gard



@Prefet30

Rappel des recommandations :

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous :

Personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées : prendre régulièrement de leurs nouvelles ou leur rendre visite deux fois par jour, les accompagner dans un endroit frais, les inciter à s'inscrire auprès de leurs mairies (en vue d'un suivi spécifique);

Nourrissons et jeunes enfants : veillez à les protéger en permanence de la chaleur (éviter les sorties aux heures les plus chaudes, les faire boire et les hydrater régulièrement, leur faire porter chapeau et lunettes de soleil et leur appliquer de la crème solaire). Ne les laissez jamais dans une pièce mal ventilée ou un véhicule, même pendant une très courte durée ;

Travailleurs : buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Soyez vigilants pour vos collègues et vous-même. Protégez votre peau du soleil et, si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement ;

Sportifs : ne pas avoir d'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée.

Il est rappelé aux responsables de structures d'accueil collectif, en particulier les crèches, les écoles et centres de loisirs, de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour protéger les personnes fragiles et favoriser leur hydratation.

Il est également rappelé aux employeurs d'évaluer les risques et de prendre les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux public.

Le préfet du Gard appelle l'ensemble des acteurs (collectivités, associations, entreprises, failles, voisins, fédérations, etc ...) à poursuivre leur mobilisation.

Pour se protéger de la chaleur, il convient de :

Pendant la journée, fermer volets, rideaux et fenêtres et aérer la nuit ;

Utiliser ventilateur et/ou climatiseur s'ils sont disponibles ;

Se rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) trois heures par jour ;

Mouiller son corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains ;

Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif et continuer à manger normalement ;

Ne pas sortir aux heures les plus chaude et en cas de sortie, porter un chapeau et des vêtements légers ;

La plateforme téléphonique d'information du public « Canicule Info Service » est accessible au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe) de 9 heures à 19 heures, du lundi au samedi et permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

Consultez les sites Internet suivants :

www.gard.gouv.fr

www.sante.gouv.fr

www.occitanie.ars.sante.fr

Écoutez France Bleu Gard Lozère : 90.2 MHz

Contacts presse :

Préfet du Gard

Ronald PASSET

04 66 36 40 18 ou 06 30 19 90 50

Natacha MOLOT

04 66 36 40 52 ou 06 30 19 04 81



Préfet du
Gard



@Prefet30